



## Conseil communautaire

### Procès-verbal des délibérations du jeudi 7 juillet 2016 à 18h30

Salle de l'Acquêt d'Eau à Messein

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** \_ Xavier **BOUSSERT** \_ Claude **CIAPPELLONI** \_ Gérard **FONTAINE** \_ Delphine **GILAIN** \_ Dominique **GOEPFER** \_ Claude **GUIDAT** \_ Christophe **HANU** \_ Michel **HEQUETTE** \_ Gilles **JEANSON** \_ Marie-Louise **KADOK** \_ Daniel **LAGRANGE** \_ Sandrine **LAMBERT** \_ Jean **LOPES** \_ Catherine **NOEL** \_ Audrey **NORMAND** (*supplée Denis GARDEL*) \_ Filipe **PINHO** \_ Patrick **POTTS** \_ Dominique **RAVEY** \_ Lydie **ROUYER** \_ Pascal **SCHNEIDER** \_ Marie-Laure **SIEGEL** \_ Ismail **TAHTACI** \_ Etienne **THIL** \_ Hervé **TILLARD** \_ Jean-Paul **VINCHELIN** \_ Florence **WAZYLEZUCK** \_ Denise **ZIMMERMANN**

Étaient excusé(e)s ou supplé(e)s : François **BRAND** \_ Jean-Marie **BUTIN** (*procuration à Patrick POTTS*) \_ Jean-Luc **FONTAINE** (*procuration à Daniel LAGRANGE*) \_ Denis **GARDEL** (*Suppléé par Audrey NORMAND*) \_ Michel **GRILLOT** \_ Anne-Lise **HENRY** (*procuration à Filipe PINHO*) \_ Richard **RENAUDIN** (*procuration à Xavier BOUSSERT*) \_ Thierry **WEYER** (*procuration à Stéphane BOEGLIN*)

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	1er juillet 2016
<u>Date d'affichage</u> :	15 juillet 2016
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	35
<u>Nombre de présents</u> :	28
<u>Nombre de votants</u> :	33
<u>Secrétaire de séance</u> :	Daniel LAGRANGE

Le président ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Affaires et communications diverses
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 95	Politique de la ville, habitat, logement	Procédure d'approbation du programme local de l'habitat
2016_ 96	Transports	Evolution du réseau T'MM
2016_ 97	Domaine et patrimoine	La Filature – Cession d'une cellule commerciale
2016_ 98	Administration générale	Schéma de mutualisation
2016_ 99	Culture-Finances	Fonds d'initiatives culturelles – attribution de subventions
2016_ 100	Commande publique	Usine de potabilisation – Avenant n°3
2016_ 101	Finances	Candidature à l'expérimentation sur la certification des comptes des collectivités
2016_ 102	Finances	Décision modificative n°3 - budget valorisation des ordures ménagères
2016_ 103	Finances	Décision modificative n°2 - budget assainissement
2016_ 104	Finances	Décision modificative n°2 - budget eau
2016_ 105	Finances	Décision modificative - budget ZAC
2016_ 106	Finances	Décision modificative n°2 - budget gestion économique
2016_ 107	Finances	Décision modificative n°2 - budget principal
2016_ 108	Finances	Décision modificative n°2 - budget transport

## 1. Affaires et communications diverses

---

### 1. Calendrier réunions

	Bureaux à 18h00	Conférences des maires <i>Espace Ariane</i>	Conseils à 18h30	
AOÛT	Pas de bureau		Pas de conseil	
SEPTEMBRE	jeudi 8 septembre <b>ancien site INRS Bât B2</b>		jeudi 15 septembre	Centre Jean L'Hôte - Neuves-Maisons

### 2. Intervention de Francis CHALOT, Cabinet Austral, sur la prévention des déchets

### 3. Diffusion du film « Demain j'arrête »

A l'issue de la diffusion, Sandrine Lambert salue le travail réalisé mais regrette qu'il n'ait été conduit qu'à l'échelle des communes mutualisées, et pas sur toute la CC. Marie-Laure Siegel et Manuel Guthfreund précisent que les 3 animateurs communaux ont été invités à participer à la démarche, d'autant que le projet a été initié par le CISPD. Filipe Pinho note qu'une perche est tendue sur cette question de la compétence animation jeunesse ; à voir dans les mois à venir si elle peut être saisie.

### 4. Projet de restructuration-extension du Foyer Aristide Briand

### 5. Rapport d'activités 2015

Il va être transmis aux communes pour présentation aux conseils municipaux.

Aujourd'hui, présentation de l'activité 2015 « transports » dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> délibération.

## 2. Désignation d'un secrétaire de séance

---

Daniel LAGRANGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### 3. Délibérations

---

#### **DÉLIBÉRATION N° 2016\_95**

**Rapporteur :**

**Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement**

---

**Objet :**

**Procédure d'approbation du programme local de l'habitat**

---

Par délibération en date du 10 juillet 2014, le conseil communautaire a engagé l'élaboration du 2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCMM.

Pour mémoire, le PLH définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée de l'offre en logements .

Il fixe, sur la base d'un diagnostic fin du territoire, un ensemble d'actions à mener pour accompagner quantitativement et qualitativement le développement de l'habitat, sur la base d'orientations dont la proposition – s'agissant de la CCMM – est la suivante :

- Développer une offre de logements neufs diversifiés et durables répondant aux besoins des ménages,
- Accompagner les ménages dans la diversité de leurs parcours résidentiels,
- Poursuivre et cibler l'intervention sur le parc privé existant,
- Renforcer l'animation de la politique locale de l'habitat.

Le 2<sup>ème</sup> PLH de la CCMM a été arrêté lors du conseil communautaire du 21 avril 2016, après une concertation volontariste menée auprès des acteurs sociaux-économiques et des élus des communes concernées, qui a permis d'en dégager un contenu étroitement en rapport avec les besoins du territoire.

Ce document a ensuite été transmis pour avis formel à l'ensemble des 19 communes de la CCMM ainsi qu'au syndicat mixte du Schéma de COhérence Territoriale du sud de la Meurthe-et-Moselle (SCOTSud54).

Le conseil communautaire est à présent invité à adopter une nouvelle fois le projet de PLH. Celui-ci sera ensuite transmis auprès des services de l'Etat, qui disposent de trois mois pour se prononcer, avant que le conseil ne délibère une troisième fois pour approuver définitivement le programme.

*Ismail Tahtaci explique la délibération de la commune de Viterne par la crainte que des extraits du PLH puissent être utilisées par d'autres institutions par exemple pour justifier des fermetures de classes.*

*Patrick Potts indique que Sexey-aux-Forges est classée dans la même catégorie de communes, et que la commune, comme Viterne, a une école.*

*Sur proposition de Jean-Paul Vinchelin, une référence sera ajoutée, dans la délibération, aux délibérations des communes.*

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **prend acte** des observations émises par les communes.
- **arrête** le projet de programme local de l'habitat.

## **DÉLIBÉRATION N° 2016\_96**

**Rapporteur :**  
**Hervé TILLARD - Vice-président chargé des transports**

---

**Objet :**  
**Evolution du réseau T'MM**

---

En septembre 2015 a été mis en service le réseau de transport réorganisé sur le nouveau périmètre communautaire. A ce jour, hors services principalement scolaires, la fréquentation annuelle est estimée à environ 200 000 voyageurs. Sans surprise, elle est concentrée sur les lignes C (Viterne – Brabois, plus de 40 % des voyages) et A (Chaligny – Pierreville, environ 23 % des voyages).

Au moment de l'approbation du futur réseau par le conseil communautaire, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan global d'économies, il avait été précisé que des ajustements seraient opérés le cas échéant, dans le souci d'optimiser l'équilibre entre coût et niveau de service.

Aussi, sans bouleverser en profondeur la structure du réseau, et dans l'objectif de maintenir une contribution annuelle du budget principal au budget transport inférieure à 900 000 € (plafond déterminé lors de la délibération de novembre 2014), il est proposé de faire évoluer les services du T'MM comme suit à la rentrée scolaire prochaine :

### ***Maintien des 5 lignes***

Un débat a eu lieu en commission sur la ligne E, la moins fréquentée. Après seulement 1 an d'existence, il semble cependant prématuré de proposer une modification « lourde » du réseau en supprimant une ligne. Il est donc proposé de maintenir la structure du réseau, déclinée en 5 lignes.

### ***Maintien en l'état de la ligne C***

A elle seule la ligne C qui dessert Brabois représente près de la moitié de la fréquentation du réseau. La fréquence de 8 allers retours par jour est un minimum à ne pas réduire.

### ***Ajustement des lignes A et B***

Les lignes A et B fonctionnent actuellement avec des moyens doublés. En effet 2 bus et 2 chauffeurs permettent tout au long de la journée de répondre de la même manière aux besoins des habitants de l'ouest et de l'est du territoire.

En ne maintenant ce doublage qu'en fin de journée (afin de répondre notamment aux besoins de transport des collégiens quittant les cours à 16h00), un ajustement des horaires permet d'économiser 1,5 poste de conducteur. Une fréquence de 5 allers retours minimum est maintenue.

**Ligne D : ajustement des services et desserte du Val de Fer**

Au regard de la fréquentation de la ligne D qui dessert Thélod et Xeuilley, il est proposé de réduire l'offre en passant de 5 à 4 allers retours. Cet ajustement permet d'économiser 0,5 poste de conducteur.

Par ailleurs en 2015 le choix avait été fait de ne plus desservir directement le Val de Fer, en partie par souci de concentrer les lignes sur les axes principaux, mais aussi parce que des habitants du quartier considéraient que le passage des bus produisait trop de nuisances. Suite à cela une demande forte des habitants a été exprimée pour rétablir le circuit dans le quartier, qui représente un bassin de population significatif. Cet ajustement est possible avec la ligne D sans recourir à des moyens supplémentaires.

Compte tenu des derniers développements de l'évolution du syndicat mixte des transports suburbains, il est probable qu'une reconfiguration beaucoup plus profonde du réseau T'MM doive être envisagée pour la rentrée de septembre 2017.

*Jean-Paul Vinchelin salue la prise en compte de l'expression des habitants du Val de Fer; il vérifiera si les signataires de la pétition utilisent réellement le service! S'agissant de la mise en accessibilité des arrêts de bus, il souhaite que l'arrêt desservant le collège Jules Ferry soit positionné de manière pertinente.*

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** les ajustements à opérer sur le réseau de transport T'MM à compter du 27 août 2016.

---

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_97**

**Rapporteur :**

**Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique**

**Objet :**

**La Filature – Cession d'une cellule commerciale**

Des porteurs de projet ont manifesté leur intérêt pour l'acquisition d'une cellule commerciale au sein du nouveau bâtiment La Filature en vue de l'implantation d'une activité d'opticien.

Leur choix s'est porté sur la cellule E située au rez-de-chaussée du bâtiment 2 d'une surface de 242.55 m<sup>2</sup> et de deux places de stationnement située en sous-sol.

L'opticien s'installerait sur une moitié de la cellule, le reste étant conservé à vocation locative notamment en vue d'une potentielle installation d'un audioprothésiste.

Il est précisé que les cellules commerciales sont cédées brut de tout aménagement, l'ensemble des travaux d'aménagement demeurant à la charge des acquéreurs.

Le conseil est invité à approuver la cession de la cellule, au prix de 283 000 €.

*En réponse à Gilles Jeanson, Hervé Tillard confirme qu'il s'agit bien d'un opticien qui n'est pas encore implanté sur le territoire.*

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la cession des volumes 24 et 33 ainsi que des lots de copropriété 6016 et 6017, situés au sein du bâtiment La Filature, au profit de M. David DEFLIN et Mme Christelle DEFLIN - ou toute société s'y substituant, aux conditions suivantes :

- Site : Ensemble immobilier « La Filature » – 3 Place des Tricoteries – 54 230 CHALIGNY
- Dénomination locaux : Cellule commerciale E + 2 places de stationnement n° 100 et 101
- Volumes correspondants : volumes 24 (cellule commerciale) et 33 (local déchets)
- Lots copropriétés correspondants : Lots n° 6016 et 6017 (stationnements)
- Surface volume 24 : 242.55 m<sup>2</sup>
- Prix de cession : 283 000 € hors droits et taxes à la charge de l'acquéreur

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération

## **DÉLIBÉRATION N° 2016\_98**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Schéma de mutualisation**

---

L'article L 5211-39-1 du code général des collectivités territoriales prévoit l'établissement par le président de la communauté de communes d'un rapport relatif aux mutualisations entre l'intercommunalité et les communes membres. Ce rapport doit comporter un projet de schéma de mutualisation à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

A travers cette proposition, il s'agit de conforter mais surtout de développer un mouvement de mutualisation qui prendra forme à mesure de l'accord des communes, thème par thème, et en fonction d'une construction progressive.

Le rapport relatif à la mutualisation précise les enjeux de la mutualisation en termes de rationalisation de l'action publique, de synergies qu'il est possible de mettre en œuvre entre les services communaux et communautaires. Il expose également les outils juridiques qui peuvent être mobilisés pour ce faire. Les différentes fiches actions permettent enfin de définir les chantiers à mener à court ou moyen terme, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une offre de mutualisation fermée mais d'une démarche qui s'étoffera en fonction des souhaits des communes.

Ce rapport a été transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes membres.

Le conseil communautaire est invité à adopter le schéma de mutualisation.

En présentant le schéma, Filipe Pinho estime que ce travail ne constitue pas la plus grande réussite du mandat en termes de travail collectif. Il existe une réelle marge de progression.

Xavier Bousserat aurait souhaité voir la CC donner l'exemple, en qualité de chef de file.

Filipe Pinho souligne qu'un tel schéma s'écrit à 20. Collectivement, les élus n'ont pas été au rendez-vous, et n'ont réussi à dépasser leurs problématiques communales. Il regrette que le gouvernement ait retiré la mutualisation des critères de calcul de la DGF.

Ismail Tahtaci souhaiterait se prononcer sur des propositions chiffrées, et suggère de prendre un thème précis et d'en évaluer la pertinence.

Filipe Pinho souscrit à la démarche, en soulignant que l'objectif est que le coût à l'échelle du territoire soit moins élevé grâce à la mutualisation. Dans l'exemple des groupements de commande, on ne peut pas considérer qu'il revient à la seule CC de prendre en charge le coût de coordination. Il propose que la commission finances réalise ce travail d'étude, thème par thème.

Pour Jean-Paul Vinchelin, la mutualisation existe déjà, même si elle n'est pas toujours visible. Ainsi, les équipements de Neuves-Maisons servent à environ 50% aux habitants des autres communes de Moselle et Madon, sans que la ville ne demande de contribution à ce titre.

---

#### Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **adopte** le schéma de mutualisation.

### DÉLIBÉRATION N° 2016\_99

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

**Objet :**  
**Fonds d'initiatives culturelles – attribution de subventions**

Le fonds d'initiatives culturelles permet de soutenir la réalisation de projets portés par des associations et présentant un intérêt communautaire. Pour 2016, un crédit de 14 000 € a été inscrit au débat d'orientation budgétaire. Il est proposé de délibérer sur l'attribution des subventions suivantes à ce titre.

#### Projet 1 : Comité des fêtes de Chavigny / Chavirire #2

Festival de théâtre comique avec 4 pièces destinées aux adultes et une pièce jeune public avec les Compagnies Z'accroscènes, antidepresseurs, G2L et Incognito

Porteur du projet	Projet	Montant
Comité des fêtes (Chavigny)	Chavirire 12, 13, 19 et 20 novembre 2016 Espace Chardin à Chavigny	1 000 €

#### Projet 2 : Familles rurales de Bainville sur Madon / Familles rurales fête ses 50 ans

Animations festives (concerts, repas dansant, spectacle son et lumière, ateliers, défilés...) participation des habitants, expositions valorisant l'engagement associatif du collectif dans la vie du village.

Porteur du projet	Projet	Montant
Familles rurales (Bainville sur Madon)	Familles rurales fête ses 50 ans 23, 24, 25 septembre 2016 Salle des fêtes de Bainville sur Madon	530 €

**Projet 3 : Agence du patrimoine et de la culture des industries Néodomiennes (APCI) / FÊTE DU FER, symposium européen de forge**

Rassemblement de forgerons et métallurgistes tchèques, hongrois, français, slovènes de potiers, maréchaux ferrant, souffleur de verre ... Démonstrations, ateliers, visites guidées de la mine...

Porteur du projet	Projet	Montant
APCI (Neuves-Maisons)	FÊTE DU FER, symposium européen de forge 22 au 28 août 2016 Carreau de la mine du Val de Fer à Neuves-Maisons	660 €

**Projet 4 : comité des fêtes de Chavigny / Course de caisses à savon#4**

Courses de caisses à savon fabriquées par les habitants

Porteur du projet	Projet	Montant
Comité des fêtes (Chavigny)	Course de caisses à savon 25 septembre 2016 rues de Chavigny	370 €

**Projet 5 : OCEAN / NEOFOLIES#8**

Associer les structures associatives et des artistes professionnels pour un week-end culturel et ludique pour tout public

Porteur du projet	Projet	Montant
OCEAN (Neuves-Maisons)	NEOFOLIES#8 11 et 12 juin 2016 Centre-ville de Neuves-Maisons	1000 €

---

**Projet 6 : Familles rurales de Xeulley / THEATRE BOULEV'ARTS, festival des jeunes acteurs de théâtre #4**

Spectacles de théâtres, prolongement et finalisation des ateliers théâtres organisés chaque semaine durant la saison, à destination des ados et adultes.

Porteur du projet	Projet	Montant
Familles rurales (Xeulley)	THEATRE BOULEV'ARTS, festival des jeunes acteurs de théâtre #4 Salle Polyvalente de Xeulley	1 000 €

---

**Projet 7 : AIA/ FESTIVAL REVELATION#15**

Spectacles chant, danse, musiques actuelles + ateliers vidéo et son en amont du festival.

Porteur du projet	Projet	Montant
AIA (Neuves-Maisons)	FESTIVAL REVELATION#15 4 juin au centre culturel Jean l'Hôte	500 €

Après avoir présenté les projets, Filipe Pinho précise que la commission est appelée à revisiter le mode de fonctionnement du FIC. Il indique également que le projet de l'Association des amis du patrimoine de Moselle et Madon sera intégré à la prochaine délibération, à hauteur de 1 000 €.

Jean-Paul Vinchelin souscrit à la nécessité de revoir le règlement; il faut éviter que les projets déposés en début d'année soient mieux aidés que les autres, pour des raisons d'enveloppe budgétaire.

Filipe Pinho estime qu'il faudra réaffirmer la vocation culturelle de ce fonds, et ne pas considérer que toute manifestation a un caractère culturel, sous peine de mettre en concurrence les projets vraiment culturels avec des initiatives de nature différente.

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **attribue** les subventions sur le budget 2016 dans le cadre du fonds d'initiatives culturelles conformément aux propositions ci-dessus.

---

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_100**

**Rapporteur :**

**Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

---

**Objet :**

**Usine de potabilisation – Avenant n°3**

---

La nouvelle station de potabilisation de l'eau pompée en Moselle est en service depuis 3 semaines. Dans le cadre la construction de l'équipement, un marché de travaux portant sur la construction de l'usine et des ouvrages annexes a été signé en juillet 2014 avec le groupement MSE / SPIE Batignolles pour un montant initial de 3 180 000 euros HT et porté à 3 240 029,40 € HT suite à l'approbation de 2 avenants.

Suite à l'absorption de la société MSE par la société OTV, il convient de transférer le marché de la société MSE à la société OTV.

Il est proposé au conseil d'approuver l'avenant n°3 qui ne modifie aucune clause financière ni technique du marché.

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°3 au marché du lot 1 de construction de l'usine de potabilisation d'eau pompée en Moselle afin de transférer la part du marché incombant à la société MSE, à la société OTV

- **autorise** le président à signer l'avenant

## **DÉLIBÉRATION N° 2016\_101**

**Rapporteur :**

**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

---

**Objet :**

**Candidature à l'expérimentation sur la certification des comptes des collectivités**

---

La loi NOTRe prévoit le lancement d'une expérimentation sur la certification des comptes des collectivités.

La certification est une opinion écrite et motivée sur les comptes d'une entité qu'un tiers indépendant formule sous sa propre responsabilité. La certification a pour objet de donner une assurance raisonnable de ce que les comptes ne présentent aucune anomalie significative. Elle n'a pas pour finalité de se prononcer sur la situation financière des entités concernées, ni sur la régularité et la performance de leur gestion au regard de l'image qu'en donnent leurs comptes annuels. Il ne s'agit pas davantage de réaliser un contrôle budgétaire ou de juger les comptes et de mettre en jeu la responsabilité du comptable sur la régularité formelle des opérations. La certification n'est pas une fin en soi, mais elle renforce la crédibilité des comptes d'une entité en tant qu'instruments de pilotage et de gestion.

L'exercice annuel de la certification des comptes contribue à l'amélioration globale du fonctionnement de l'entité, par l'enchaînement des étapes suivantes : l'analyse de la situation de départ, l'identification des points forts et de fragilité, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action d'amélioration de la fiabilité des comptes. Cette démarche permet :

- une meilleure traçabilité des opérations ;
- une modernisation des systèmes d'information financière ;
- une connaissance actualisée du patrimoine et des engagements ;
- une gestion plus performante ;
- un renforcement de la crédibilité externe ;
- une assurance sur la fiabilité de l'information donnée aux citoyens ou à leurs représentants.

Il est proposé de déposer la candidature de la CCMM à cette expérimentation. Les collectivités qui seront sélectionnées par le ministère engageront un travail préparatoire avec la Chambre régionale des comptes, dans le but de faire certifier les comptes des exercices 2020 à 2022.

*Filipe Pinho précise que la direction départementale des finances publiques aurait les moyens de suivre seulement 2 expérimentations à l'échelle du département.*

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **valide** la candidature de la CCMM à l'expérimentation sur la certification des comptes des collectivités.

## **DÉLIBÉRATION N° 2016\_102**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative n°3 - budget valorisation des ordures ménagères**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget valorisation des ordures ménagères.

---

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget valorisation des ordures ménagères 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 3  
BUDGET VALORISATION DES ORDURES MENAGERES**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONTIONNEMENT</b>			
D 615231-620-830	Ajustement de crédits	510,00 €	
D 6257-621-830	Ajustement de crédits	426,00 €	
D 627-830	Ajustement de crédits	500,00 €	
D 66111-830	Ajustement crédits nouvel emprunt	4 710,00 €	
D 673-6054-830	Remb. Part TEOM redevance spéciale	4 255,00 €	
D 023 -830	Virement à la section d'investissement	75 775,82 €	
R 002-830	Affectation résultat 2015		62 493,82 €
R 7331-610-830	Ajustement crédits Etat 1259		23 683,00 €
<b>Total</b>		<b>86 176,82 €</b>	<b>86 176,82 €</b>

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D 001-830	Affectation résultat 2015		168 052,05 €
R 021-830	Virement de la section de fonctionnement		75 775,82 €
<b>Total</b>		<b>0,00 €</b>	<b>243 827,87 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_103**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative n°2 - budget assainissement**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget assainissement.

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget assainissement 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET ASSAINISSEMENT**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
D 023 Virement à la section investissement	Ajustement de crédits	-84 230,20 €	
D 604 Achats d'études, prestations de services	Ajustement de crédits	20 000,00 €	
D 6218 Autres personnels extérieurs	Ajustement de crédits	25 000,00 €	
D 673 Titres annulés sur exercices antérieurs	Ajustement de crédits	10 000,00 €	
D 678 Autres charges exceptionnelles	Ajustement de crédits	63 450,00 €	
R 002 Excédents de fonctionnement reportés	Affectation résultats 2015		29 219,80 €
R 704 Travaux	Ajustement de crédits		5 000,00 €
<b>Total</b>		<b>34 219,80 €</b>	<b>34 219,80 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D 001 Déficit d'investissement reporté	Affectation résultats 2015	761 263,03 €	
D 2031-484 Epuration Pierreville faisabilité	Ajustement de crédits	5 000 €	
D 2031-485 Epuration Thélod faisabilité	Ajustement de crédits	5 000 €	
D 21351-460 Serrurerie postes de refoulement	Ajustement de crédits	-10 000 €	
D 21351-462 Renouvellement électromécanique	Ajustement de crédits	10 000 €	
D 21351-492 PR Les Roses Richardménil	Nouvelle opération	3 000 €	
D 2315-449 Accompagnement travaux communaux	Ajustement de crédits	5 000 €	
R 021 Virement de la section de fonctionnement	Ajustement de crédits		-84 230,20 €
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	Affectation résultats 2015		504 123,73 €
R 1314 Communes	Ajustement de crédits		5 000,00 €
R 1641 Emprunts en euro	Ajustement de crédits		354 369,50 €
<b>Total</b>		<b>779 263,03 €</b>	<b>779 263,03 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_104**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative n°2 - budget eau**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget eau.

**Le conseil communautaire,**  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget eau 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET EAU**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
D 023 Virement à la section investissement	Ajustement de crédits	-12 666 €	
D 60224 Fournitures de magasin	Ajustement de crédits	-20 000 €	
D 6061 Fournit. non stockables (eau, énergie...)	Ajustement de crédits	15 000 €	
D 6068 Autres matières et fournitures	Ajustement de crédits	20 000 €	
D 61523 Entretien et réparations réseaux	Ajustement de crédits	30 000 €	
D 61528 Entretien et réparations autres	Ajustement de crédits	-30 000 €	
D 6156 Maintenance	Ajustement de crédits	-8 000 €	
D 627 Services bancaires et assimilés	Ajustement de crédits	1 000 €	
D 66111 Intérêts réglés à l'échéance	Ajustement de crédits	844 €	
D 66112 Intérêts courus non échus	Ajustement de crédits	3 822 €	
<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D 001 Déficit d'investissement reporté	Affectation résultats 2015	1 363 570,19 €	
D 1641 Emprunts en euro	Ajustement de crédits	22 500 €	
D 1687 Autres dettes	Ajustement de crédits	1 686 €	
D 2031-502 Schéma directeur	Ajustement de crédits	13 000 €	
D 2031-608 Correction PH Maron	Ajustement de crédits	2 625 €	
D 21351-516 Télésurveillance sur sites	Ajustement de crédits	-1 410 €	
D 21351-525 Serrurerie / protection ouvrages	Ajustement de crédits	-15 000 €	
D 21351-529 Protection captages	Ajustement de crédits	-10 000 €	
D 21351-599 Chloration réservoir Sexey	Ajustement de crédits	-9 000 €	
D 21531-570 Appareil d'écoute au sol	Ajustement de crédits	3 000 €	
D 21531-607 Remise à niveau bouches à clés	Ajustement de crédits	-3 000 €	
D 21531-610 Désinfection Marthemont	Nouvelle opération	15 000 €	
D 21561-534 Compteurs abonnés	Ajustement de crédits	-40 000 €	
D 21561-608 Correction PH Maron	Ajustement de crédits	-2 625 €	
D 2182-504 Acquisition véhicules	Ajustement de crédits	4 200 €	
D 2183-516 Télésurveillance sur sites	Ajustement de crédits	1 410 €	
D 2315-524 Fontainerie sur réservoirs	Ajustement de crédits	-10 000 €	
D 2315-551 Accompagnement travaux communaux	Ajustement de crédits	-20 000 €	
D 2315-580 Station et captage Girondeuille	Ajustement de crédits	20 000 €	
D 2315-585 Canalisation RD 331-D	Ajustement de crédits	-17 271 €	
D 2315-588 Surpresseur rue du Fort BSM	Ajustement de crédits	-2 712 €	
D 2315-606 Sécurisation de sites	Ajustement de crédits	-6 000 €	
R 021 Virement de la section de fonctionnement	Ajustement de crédits		-12 666,00 €
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	Affectation résultats 2015		559 554,70 €
R 1641 Emprunts en euro	Ajustement de crédits		763 084,49 €
<b>Total</b>		<b>1 309 973,19 €</b>	<b>1 309 973,19 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_105**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative - budget ZAC**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget ZAC.

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget ZAC 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET ZAC**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONTIONNEMENT</b>			
D6522-90	Ajustement crédits	1 352 428,99 €	
R002-90	Affectation résultat 2015		1 352 428,99 €
<b>Total</b>		<b>1 352 428,99 €</b>	<b>1 352 428,99 €</b>

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D001-90	Affectation résultat 2015	2 945 538,90 €	
D1641-90	Ajustement crédits	-50 000,00 €	
D16441-90	Ajustement crédits remb. ligne financement	-396 500,00 €	
R168751-90	Ajustement crédits		2 499 038,90 €
<b>Total</b>		<b>2 499 038,90 €</b>	<b>2 499 038,90 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_106**

**Rapporteur :**

**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**

**Décision modificative n°2 - budget gestion économique**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget gestion économique.

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget gestion économique 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET GESTION ECONOMIQUE**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONTIONNEMENT</b>			
D022	Virements internes	19 800,00 €	
D673-903	Virements internes	-12 600,00 €	
D673-920	Virements internes	-1 600,00 €	
D673-926	Virements internes	-5 600,00 €	
<b>Total</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D16441	Ajustement crédits remb. ligne financement	396 500,00 €	
D001	Affectation résultat 2015	1 342 357,05 €	
R1068	Affectation résultat 2015		320 644,30 €
R1641	Ajustement crédits		1 293 880,32 €
<b>Total</b>		<b>1 738 857,05 €</b>	<b>1 614 524,62 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_107**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative n°2 - budget principal**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget principal.

**Le conseil communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget principal 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET PRINCIPAL**

Désignation		Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D	BAT-60611--913-020	Surconsommation suite fuite d'eau INRS	6 100,00 €	
D	BAT-60612--2071-821	Ajustement conso. électrique zones éco	110,00 €	
D	BAT-60612--906-90	Ajustement conso. électrique zones éco	400,00 €	
D	BAT-60612--909-90	Ajustement conso. électrique zones éco	1 000,00 €	
D	BAT-60612--919-90	Ajustement conso. électrique zones éco	305,00 €	
D	BAT-60612--921-90	Ajustement conso. électrique zones éco	105,00 €	
D	BAT-60632--911-90	Ajustement conso. électrique zones éco	260,00 €	
D	BAT-60632--913-020	Ajustement conso. électrique zones éco	100,00 €	
D	BAT-615228--911-90	Ajustement crédits	144,00 €	
D	BAT-6718--910-90	Dépens jugement d'expropriation	5 000,00 €	
D	CULT-6156--4013-321	Ajustement crédits	361,00 €	
D	CULT-6156--455-023	Ajustement crédits	216,00 €	
D	CULT-62878--4015-321	Frais fonctionnement bibliothèques	2 588,00 €	
D	DGF-022--01	Dépenses imprévues	10 000,00 €	
D	DGF-023--01	Virement à la section d'investissement	102 155,32 €	
D	DGF-60632--152-96	Ajustement crédits	420,00 €	
D	DGF-60632--209-810	Fourniture aménagement pôle technique	1 500,00 €	
D	DGF-615228--209-810	Mises en conformité Pôle technique	1 550,00 €	
D	DGF-615228--9030-020	Mises en conformité PIMM	237,00 €	
D	DGF-6156--152-96	Ajustement crédits	500,00 €	
D	DGF-617--01	Ajustement crédits	356,00 €	
D	DGF-617--9030-020	Diagnostic thermique PIMM	5 112,00 €	
D	DGF-617--CONFORMITE-020	Etude mise en accessibilité ERP	24 466,00 €	
D	DGF-627--911-90	Ajustement crédits nouvel emprunt	1 000,00 €	
D	DGF-66111--911-90	Ajustement crédits nouvel emprunt	9 988,00 €	
D	DGF-66112--911-90	Ajustement crédits nouvel emprunt	3 593,00 €	
D	DGF-673--TLPE-01	Annulation de titres 2015	4 136,00 €	
D	DGF-739118--TLPE-01	TLPE 2015	27 000,00 €	
D	DGF-73925--FPIC-01	FPIC 2016	19 046,00 €	
D	DVP-615231--6064-95	Entretien véloroute	2 200,00 €	
D	DVP-615231--6093-95	Entretien chemin des traces	8 600,00 €	
D	GRH-637--102-020	Compl. Cotisation 2016 FIPHFP	2 395,00 €	
D	GRH-6456--FGCOLL-020	Cotisation FNC suppl. familial	3 054,00 €	
D	GRH-6474--108-020	Ajustement crédits	739,73 €	
D	GRH-6475--2053-815	Visites médicales	1 500,00 €	
D	GRH-6533--10613-021	Ajustement crédits	2 713,00 €	
D	GYM-60611--802-411	Ajustement conso. Eau gymnase	1 300,00 €	
D	INFO-60632--2082-811	Ajustement crédits	200,00 €	
D	MGX-61551--1237-30	Réparation panne véhicule	1 100,00 €	
D	MGX-61551--801-413	Réparation panne véhicule	251,00 €	
D	MGX-6355--2045-816	Ajustement crédits	276,00 €	
D	PEM-60632--152-96	Ajustement crédits	60,00 €	
D	PEM-6236--153-96	Ajustement crédits Moissons Emploi	1 766,00 €	
D	PEM-6574--1015APIC-523	Ajustement subventions	2 500,00 €	
D	PEM-6574--1541-523	Ajustement subventions	-5 000,00 €	

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET PRINCIPAL**

Désignation		Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D	SOCJ-60632--2522-422	Ajustement crédits	20,00 €	
D	SOCJ-60632--2528-422	Ajustement crédits	20,00 €	
D	TOU-60632--6092-95	Ajustement crédits	150,00 €	
D	TOU-615228--6095-95	Ajustement crédits	6 000,00 €	
D	TOU-6574--6093-95	Ajustement crédits	700,00 €	
D	URBA-60632--TDLUGEN-820	Ajustement crédits	800,00 €	
D	URBA-611--INSTRUCT-820	Prestation formation communes TDLU	4 000,00 €	
D	URBA-611--SIG-820	Scan SIG	1 000,00 €	
R	DGF-002---01	Affectation résultat 2015		256 094,05 €
R	DGF-722--209-810	Travaux en régie		2 000,00 €
R	DGF-73111--CFE-01	Ajustement crédits Etat 1259		63 431,00 €
R	DGF-73111--FNB-01	Ajustement crédits Etat 1259		-80,00 €
R	DGF-73111--TAFNB-01	Ajustement crédits Etat 1259		-759,00 €
R	DGF-73111--TFB-01	Ajustement crédits Etat 1259		-2 869,00 €
R	DGF-73112--CVAE-01	Ajustement crédits Etat 1259		-79 819,00 €
R	DGF-73113--TASCOM-01	Ajustement crédits Etat 1259		-2 503,00 €
R	DGF-73114--IFER-01	Ajustement crédits Etat 1259		3 498,00 €
R	DGF-7323--FNGIR-01	Ajustement crédits Etat 1259		1 608,00 €
R	DGF-74124--DGF-01	Ajustement crédits suite notification DGF		-15 362,00 €
R	DGF-74126--DGF-01	Ajustement crédits suite notification DGF		-18 465,00 €
R	DGF-74833--COMPENS-01	Ajustement crédits Etat 1259		2 081,00 €
R	DGF-74834--COMPENS-01	Ajustement crédits Etat 1259		151,00 €
R	DGF-74835--COMPENS-01	Ajustement crédits Etat 1259		912,00 €
R	DGF-773--209-810	Ajustement crédits		75,00 €
R	PAT-74718--CONFORMITE-020	Subvention étude mise en accessibilité ERP		18 100,00 €
R	PEM-74718--152-96	Subvention Moissons Emploi		26 000,00 €
R	PEM-74718--153-96	Subvention Moissons Emploi		10 000,00 €
<b>Total</b>			<b>264 093,05 €</b>	<b>264 093,05 €</b>

Désignation		Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D	DGF-001---01	Affectation résultat 2015	228 500,14 €	
D	DGF-020-ONA--01	Dépenses imprévues	50 000,00 €	
D	DGF-1641--911-90	Ajustement crédits nouvel emprunt	26 074,00 €	
D	INFO-2183-557-TDLUGEN-820	Virement interne	-251,00 €	
D	MGX-2182-557-TDLUGEN-820	Acquisition véhicule TDLU	4 500,00 €	
D	ST-21318-502-209-810	Virement interne	5 784,00 €	
D	ST-2135-502-209-810	Virement interne	-5 784,00 €	
D	ST-2181-502-209-810	Travaux en régie aménagement pôle technique	2 000,00 €	
D	URBA-2183-557-INSTRUCT-820	Virement interne	251,00 €	
R	DGF-021---01	Virement de la section de fonctionnement		102 155,32 €
R	DGF-1068---01	Affectation résultat 2015		547 998,50 €
R	DGF-1641---01	Ajustement de crédits		-339 079,68 €
<b>Total</b>			<b>311 074,14 €</b>	<b>311 074,14 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 2016\_108**

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation**

**Objet :**  
**Décision modificative n° 2- budget transport**

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget transport.

**Le conseil communautaire,**  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **modifie** les comptes budgétaires du budget transport 2016 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE N° 2  
BUDGET TRANSPORT**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
D- 6066	Ajustement conso carburant	-20 000,00 €	
D-611	Sous traitance transdev	-15 000,00 €	
D-61528	Ajustement crédits	1 000,00 €	
D-61551	Ajustement entretien vehicules	-40 000,00 €	
D-6156	Ajustement crédits	500,00 €	
D-6161	Ajustement crédits	1 000,00 €	
D-6251	Ajustement crédits	-400,00 €	
D-6257	Ajustement crédits	-300,00 €	
D-6218	Ajustement depenses de personnel pour remplacement agents absents	10 000,00 €	
D-6331		80,00 €	
D-6332		125,00 €	
D-6338		10,00 €	
D-6411		29 200,00 €	
D-6412		2 000,00 €	
D-6413		0,00 €	
D-6451		0,00 €	
D-6452		585,00 €	
D-6453		1 200,00 €	
D-6454		700,00 €	
D-6458		50,00 €	
D-6475		1 000,00 €	
D-6476		50,00 €	
D-023		Virement à section investis.	112 596,01 €
D-6618	Intérêts ligne de trésorerie	1 500,00 €	
R-002	Affectation résultat 2015		77 935,01 €
R-7471	Ajustement crédits		2 800,00 €
R-7474	Participation transport SIS		5 161,00 €
<b>Total</b>		<b>85 896,01 €</b>	<b>85 896,01 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D-2315-108	Travaux accessibilité	86 799,50 €	
R-001	Affectation résultat 2015		625 893,16 €
R-021	Virement section fonctionnement		112 596,01 €
R-1068	Affectation résultat 2015		163 439,64 €
R-1641	Ajustement emprunts		-815 129,31 €
<b>Total</b>		<b>86 799,50 €</b>	<b>86 799,50 €</b>

Le secrétaire,

Daniel LAGRANGE



Le président,

Filipe PINHO.

## Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 95	Politique de la ville, habitat, logement	Procédure d'approbation du programme local de l'habitat
2016_ 96	Transports	Evolution du réseau T'MM
2016_ 97	Domaine et patrimoine	La Filature – Cession d'une cellule commerciale
2016_ 98	Administration générale	Schéma de mutualisation
2016_ 99	Culture-Finances	Fonds d'initiatives culturelles – attribution de subventions
2016_ 100	Commande publique	Usine de potabilisation – Avenant n°3
2016_ 101	Finances	Candidature à l'expérimentation sur la certification des comptes des collectivités
2016_ 102	Finances	Décision modificative n°3 - budget valorisation des ordures ménagères
2016_ 103	Finances	Décision modificative n°2 - budget assainissement
2016_ 104	Finances	Décision modificative n°2 - budget eau
2016_ 105	Finances	Décision modificative - budget ZAC
2016_ 106	Finances	Décision modificative n°2 - budget gestion économique
2016_ 107	Finances	Décision modificative n°2 - budget principal
2016_ 108	Finances	Décision modificative n°2 - budget transport

## Signatures

Stéphane	BOEGLIN		Richard	RENAUDIN	Procuration à Xavier BOUSSERT
Xavier	BOUSSERT		Lydie	ROUYER	
François	BRAND	Excusé	Pascal	SCHNEIDER	
Jean-Marie	BUTIN	Procuration à Patrick POTTS	Marie-Laure	SIEGEL	
Claude	CIAPPELLONI		Ismail	TAHTACI	
Gérard	FONTAINE		Etienne	THIL	
Jean-Luc	FONTAINE	Procuration à Daniel LAGRANGE	Hervé	TILLARD	
			Jean-Paul	VINCHELIN	
Denis	GARDEL	Suppléé par Audrey NORMAND	Florence	WAZYLEZUCK	
Delphine	GILAIN		Thierry	WEYER	Procuration à Stéphane BOEGLIN
Dominique	GOEPFER		Denise	ZIMMERMANN	
Michel	GRILLOT	Excusé	Suppléants*		
Claude	GUIDAT		Bernard	ANDRE*	
Christophe	HANU		Thierry	BARATEAU*	
Anne-Lise	HENRY	Procuration à Filipe PINHO	Didier	BATAILLARD*	
Michel	HEQUETTE		Bénédicte	FLORENTIN*	
Gilles	JEANSON		Valentin	GOBETTI*	
Marie-Louise	KADOK		James	HARDEL*	
Daniel	LAGRANGE		Philippe	MARCHAND*	
Sandrine	LAMBERT		Audrey	NORMAND*	Supplée Denis GARDEL
Jean	LOPES		Jean-Pierre	OUDENOT*	
Catherine	NOEL		Ghislain	PAYMAL*	
Filipe	PINHO		André	POIRSON*	
Patrick	POTTS		Cédric	TROCHAIN*	
Dominique	RAVEY				

\* Suppléant-e : ne signer que si titulaire absent



